M. JOLL GALLITIZ[illegible] SLAYER

Est un candidat qui [illegible] pour représenter au Congrès le District de la Louisiane [illegible] de la 1re et de la 3me Municipalité, [illegible] paroisse St-Bernard et la paroisse Plaquemine. Il sera soutenu [illegible] de novembre par les amis de [illegible] du Compromis et des Améliorations intérieures.

UNIONISTES.

AUDITEUR DES COMPTES!

Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'Auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

POUR SHERIF.

JAMES P. FREREF est candidat pour la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre.

MANDEVILLE MARIGNY

[illegible] la place de Shérif de la paroisse [illegible] de novembre prochain.

MM. les Éditeurs de l'Abeille,

Veuillez annoncer que JOHN L. LEWIS [illegible] candidat pour une réélection [illegible]

FRANCIS MOUNEY,

[illegible] candidat pour la place de CONSTABLE de la 4me Justice de paix de la paroisse [illegible]

[illegible] 4 novembre 1851.

MIGUEL HERNANDEZ

EST CANDIDAT

POUR UNE RÉÉLECTION A LA PLACE DE CONSTABLE

DE LA CINQUIÈME JUSTICE DE PAIX.

L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

P. A. CHARBONNET,

CANDIDAT COMME CONSTABLE

De la Quatrième Justice de Paix.

Première Municipalité.

Élection le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER,

CANDIDAT POUR CONSTABLE,

De la 4me Justice de Paix.

[illegible] 26 juin

POUR ASSESSEUR.

FRANCIS TURNER, assesseur actuel du [illegible] candidat, se présente respectueusement [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] pour sa place d'assesseur. [illegible] 3 novembre.

J. A. BELLANGER,

CANDIDAT POUR ASSESSEUR,

[illegible] Nouvelle-Orléans—Élection le 3 novembre 1851.

J. M. GRASS,

[illegible] candidat pour ASSESSEUR.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. [illegible] candidat à la place d'assesseur [illegible] Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre [illegible]

ARMAND PELLERIN.

[illegible] M. ARMAND PELLERIN [illegible] candidat à la place d'assesseur [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

LUCIEN DUBUC

[illegible] candidat à la place d'assesseur de la Ville [illegible] Élection 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer M. J. B. [illegible] candidat à la place de collecteur [illegible] pour la Première Municipalité. [illegible] le 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer M. [illegible] comme candidat à la place [illegible] la 3me Municipalité [illegible] 3 novembre 1851.

S. VIOSCA

[illegible] Collecteur des taxes de [illegible] Première Municipalité. [illegible] 3 novembre 1851.

A. W. SCATES.

[illegible]

MARCELLIN ESNARD,

[illegible] Collecteur des Taxes [illegible] Élection 3 novembre [illegible]

A [illegible] pour le 4me [illegible] ses amis et les [illegible] candidat pour la place [illegible] d'Orléans, à l'élection [illegible] 3 novembre 1851.

VICTOR DEJOUX.

J. MAGNE, avocat,

[illegible] No 14, Passage de la [illegible] du Canal

ROBERT J. KER,

Avocat et notaire public,

[illegible]

W. B. KOONTZ, avocat,

[illegible]

SAMUEL ROYER DAVIS,

HORATIO DAVIS,

[illegible] No. 11, rue Conti.

CHARLES CUVILLIER,

AVOCAT ET NOTAIRE,

Bureau No. 2, Exchange Place,

[illegible] ENTRE CONTI ET BIENVILLE

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO,

[illegible] No. 22.

(Annonce verticale:) **Ed. PINAUD, Parfumeur, Savonnier, Chimiste,** FOURNISSEUR DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE, 230, Rue St. Martin, à Paris. [illegible] Savon de toilette [illegible] Ed. Pinaud [illegible]

[illegible]

BERNARD TURPIN,
20, Vieille Levée.

[illegible] CAISSES [illegible] avec drawback, à BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

[illegible] New-York à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

[illegible] BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

[illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

[illegible] BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

[illegible] En débarquement [illegible] New-York, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

[illegible] vins muscade, en [illegible] venant de [illegible] BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée.

[illegible] navire Mary Parker, venant [illegible] à vendre par le soussigné:

[illegible]

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

[illegible] navire Mary Parker, venant de [illegible] 25 grandes seringues [illegible]

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

[illegible] de Marseille [illegible]

[illegible] JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis.

A LOUER—Un magasin situé dans la [illegible] rue du Canal, [illegible] de fantaisie. Pour [illegible] s'adresser à J. ABRAHAMSON. Courtier de maison, rue St-Charles No 13.

[illegible] LABORDE & MAYLES, 3, Front street.

A LOUER DE SUITE—La maison [illegible]

A LOUER OU A VENDRE—La belle et grande [illegible] propre et réparée ces jours derniers. Possession immédiate. S'adresser à FCO. PUIG Y PUIG, rue de la Commune No 98.

3 sept—1m

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 18, au premier, situé rue Gravier. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à McDOWELL, MILLS & Co. 3 sept

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.

PAUL JUGE Fils & Co.

Importateurs de Vins, Eau-de-vie, Huile d'olive, &c. Et Marchands Commissionnaires, 27, rue St-Louis.

DUNBAR & BUCHANAN,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, ET EPICIERS EN GROS

22, rue [illegible] Nouvelle-Orléans.

G. W. DUNBAR,

MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS,

4, Rue des Magasins.

E DUNBAR E. BUCHANAN

Ventes Judiciaires.

Veuve Aime vs Joseph Chabot—No 6,501.

EN vertu d'un ordre de saisie-provisoire à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du commandement des parties, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade No 47, lundi, 1er septembre 1851, à midi:

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ, Jr., Constable

30 août—1f

Clément Deneufbourg vs Didion, Désirée Remer & J. H. Remer.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 249—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 30 de septembre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Vingt et un lots de terre situés au faubourg Guéno, à la jonction des Chemins du Bayou et de Gentilly en cette paroisse, désignés par les numéros 7, 8, 9, 10, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35 et 36, de l'ilet numéro 21, borné par les rues Euzalia, Dorgenois, Lapeyrouse et La Grande. Le tout conformément à un plan dressé par L. Surgi, architecte, daté du 22 août 1836, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, et devant notaire public en cette ville, sous le numéro 21.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans

29 août—se.09,19,29

SECONDE Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Louise Echubert, épouse de Albert H. Schumacher vs. son mari.—Présent l'Hon. J. N. Lea, juge.—Cette cause ayant été soumise par consentement des parties, et la Cour considérant les allégations de la pétition, les preuves et les admissions consignées au dossier:

Il est ordonné et décrété qu'il y ait séparation de biens entre les époux Schumacher et que la communauté d'acquêts et de gains soit dissoute,—et de plus que le défendeur Albert R. Schumacher soit condamné aux dépens.

Jugement rendu le 27 juillet 1851.

Jugement signé le 31 juillet 1851.

(Signé:) J. N. LEA, Juge.

Certifié authentique, A. J. VILLERE, Dep. Greffier

28 août—3fo(v)

Depouilly et Gagnet vs Adam Lange—No 10,604.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbes, quatrième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mardi, 16 septembre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Un lot de terre situé derrière la 1re Municipalité de cette ville, désigné sur un plan tiré par J Pilie, daté 1er mai 1850, déposé dans le bureau de D L McCay, notaire public, comme le lot No 10, dans l'ilet No 64, borné par les rues Douane, Prieur, Canal et Johnson; ledit lot mesure, au pied américain, 27 pieds 6 pouces face à la rue de la Douane, par 100 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.

FRANCIS MOUNEY, Constable

16 août—3en30

W. R. Murphy vs A. Stubbe et al.—No 10,272.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbes, quatrième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mercredi, 17 septembre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Trois lots de terre au faubourg Franklin, désignés par les Nos 1, 2 et 3, dans l'ilet compris entre les rue Lois, Mandeville, Marigny et Magistrat, portant le No 45. Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Mandeville et Magistrat, et mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes face à la rue Mandeville par 121 pieds 6 pouces de profondeur. Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes face à la rue Mandeville par 121 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

FRANCIS MOUNEY, Constable

16 août—3en30

Henry Michel vs Julie Boise—No 10,263.

Le même vs la même—9,264.

EN vertu de deux writs de fi fa à moi adressés par l'honorable A. Derbes, 4me juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le vendredi 12 septembre 1851, à midi, au White Hall, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale,

Un lot de terre situé au faubourg Guéno, désigné par le No 46 sur un plan dressé par L. Bringier et déposé en l'étude de O. de Armas; ledit lot mesurant 27 pieds face à chacune des rues Aubry et O'Reilly, et 205 pieds 6 pouces face à chacune des rues Johnson et Prieur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions, comptant.

FRANCIS MOUNEY, Constable

11 août—3en30

H. St-Paul, avocat, pour la succession de la Veuve Butler, vs. Stubbe.—No 6373.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, en face de mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, samedi 6 septembre 1851, à midi,

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ, Jr., Constable.

26 août—3en10

Jean Poto vs Casom—No 6,397.

EN vertu d'un ordre de saisie exécution à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique en face de mon magasin de dépôt, No 27, rue de l'Esplanade, le [illegible] septembre 1851, à midi:

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ, Jr., Constable

25 août—3en10

A. D. Grieff & Co. vs Edward Keenan.

Vente au Constable de la [illegible] Cour de Juge de Paix—No 8,[illegible]

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Paul Fourcat, Juge de Paix pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, samedi le 6 septembre 1851, à midi, le fonds du café Tremont situé dans la rue St-Charles, entre les rues Perdido et Poydras, pour satisfaire le jugement et frais dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.

E. N. STRINGER, Constable.

26 août—3en10

Avis Judiciaires.

Succession de Albert C. Ainsworth, décédé—No 4,564.

ETAT DE LA LOUISIANE.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession [illegible]

[illegible]

K. LOEW, Dep. greffier

[illegible]

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Pierre A. D. Casenave a présenté une pétition à cette Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu John W. Walsh, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, d'avoir à exhiber sous dix jours, à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, A. BRIGBLANC, Député Greffier

21 août—1en10

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ No UN,

AVIS est par le présent donné qu'il y a quarante [illegible] piastres, [illegible] dans la caisse [illegible] pour le rachat des bons émis conformément à l'ordonnance approuvée le 26 décembre 1848, et payables en 1851, que cette somme devra être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au lundi 29 septembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant des dits bons, et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription: "Propositions pour la vente des Bons de la Première Municipalité."

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1851.

J. A. DUREL, Trésorier

30 juil—2m

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné offre à vendre un assortiment complet de chaudières à sucre, en fonte et fer battu, de 30, 42, 18, 49, 50, 52, 54, 58, 60, 65, 72, 78, [illegible] pouces, de la célèbre manufacture de L. [illegible] dont la réputation pour la fabrication des articles de ce genre est et bien établie depuis longtemps.

Les habitans qui ont employé ces chaudières, se sont unanimement prononcés en leur faveur. Elles sont de dimensions convenables et faites avec les meilleurs matériaux.

Grates, barres et bouches de fourneaux, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.

17 juin

A louer, possession immédiate,

La propriété située dans la rue Casacalvo, Troisième Municipalité, connue sous le nom de raffinerie de Fink. Cette grande bâtisse en briques à de grandes cours et de belles dépendances, et est très convenable pour boulangerie, brasserie, ou tout autre établissement de ce genre.

[illegible] magasins situés à l'encoignure Bienville et [illegible] de la Bourse, dernièrement occupés par [illegible]

[illegible] située à l'encoignure des rues B[illegible] et Royale, au-dessus du magasin de Mme Rossier.

Un petit magasin situé sur le Front Levée, [illegible] Conti.

Le haut de la maison No 49, rue Toulouse, près de la Banque des Citoyens.

Ces propriétés seront louées à bas prix en s'adressant à JUAN Y. DE EGANA, 47 rue Bienville

31 juil

A LOUER.

A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 98, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS, 96 rue Gravier

29 av

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis

1mai

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Treme et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux 4 fev

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de juin. S'adresser à M. FATZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse, ou 153, Vieille Levée

20 mai

ON demande à louer pour une ou plusieurs années une maison propre et comfortable. Une maison basse de trois à cinq pièces avec une bonne cour et un jardin, situées dans le voisinage de la rue de la Douane, pas au delà des Remparts, serait préférée. S'adresser, avec détail de conditions, etc, à LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

26 août

A LOUER.

UNE maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre Condé et Royale—[illegible] maisons avec cuisines, situées [illegible] Levée, face au port, entre Ursulines et Hôpital—

Une maison en briques à étage, située rue de la [illegible] entre St Jean et St Pierre.

[illegible] maisons en briques avec magasins, situées [illegible] entre Madison et Ste Anne.

Une maison de résidence, située rue Bagatelle, entre St-Jean-Baptiste et St Amand.

S'adresser chez EUG ROCHEREAU & CO, 17—19, rue St Louis.

26août

A LOUER—Une belle maison en briques à deux étages, située rue Edward, en face Annonciation et Constance.

S'adresser chez EUG ROCHEREAU & Co, 17—19, rue St Louis

26 août

A LOUER—Une maison en briques à étage, située rue Commune, entre St-Paul et St-Pierre—

Une maison de résidence, située rue Franklin entre St-Louis et Toulouse.

Plusieurs magasins et magasins face à la Place Jackson (maisons Pontalba.)

Possession sera donnée immédiatement.

S'adresser chez EUG ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St Louis

26 août

A LOUER—Le beau magasin, situé rue de Chartres, No 32, parfaitement convenable à un commerce de marchandises sèches. Possession à prendre immédiatement. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser rue de la Vieille Levée, No 28, chez A. CARRIERE.

1 sept—6f

Salsepareille de Bull.

EN quarts de bouteilles et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelque autre préparation semblable, aile en Amérique.

Prix $1 la bouteille: six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que, la Salsepareille prise à propos, agit d'une manière convenable, c'est une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'extrait de Salsepareille de John Bull, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agents chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de BULL contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, résulte l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde.

CETTE MEDECINE EMPLOYEE SELON LA FORMULE: GUERIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES, Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amygdales, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtes et d'épaules, débilité générale, assoupissements, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phthisie. Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au blue lick, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TEMOIGNAGES.

Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

Elle n'a pas d'égale! Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE! et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la Salsepareille de Bull.

Louisville, 21 mai 1849.

Mr. John Bull. Monsieur,—J'ai long-temps souffert d'une forte douleur du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres réunies. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.

Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit: elles apprendront par là ce qu'elles ont encore à espérer.

M. J. Bull.—Monsieur,—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes, enfin je désespérai de ma guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement revenue. Voici plusieurs mois que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance, en déclarant que votre remède est sans pareil pour le rhumatisme.

ISHAM BRIGGS.

Union Town,—Union Co. Ky.—12 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

Mr. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en apprenant quelles sont les substances qui la composent.

W. T. PRENTISS, M. D.

Lewisport, Ky. 4 déc. 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, dérangement, débilité nerveuse, faiblesse, ou qui ont fait usage du mercure, en fassent la tentative, et se convaincront par eux-mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent. Ils peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas où la constitution est affaiblie, ou l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incolore, que le corps s'affaisse énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est détruite et qu'en définitive toute félicité est brisée, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, embrasse tout le système organique, renouvelle constamment l'énergie vitale, rétablit la régularité des menstrues, et en arrête les excès, [illegible] dans le corps, et rend à la force la santé et le bonheur. Que les dames lisent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances, disparaître leurs maux et leurs infortunes actuelles, les roses de leur teint feront oublier leur précédente pâleur, et sur leurs visages le sourire remplacera la trace des pleurs et peut-être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence de maladie, qu'elles auraient passée misérables et dans des souffrances continuelles. A cette époque critique qu'on appelle le déclin de la vie, époque si souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se pénètrent de cette vérité et se traitent par cet excellent remède.

Beauté et blancheur de la peau.

[illegible]

MEILLEURS TEMOIGNAGES

Que ceux effets pour tout autre remède.

M. J. Bull—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article que j'aie jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, des maladies de la peau, maladies de gorge, et qu'elle n'ait été utile souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 25 décembre 1846.

DR. JAS. M. MOORE.

[illegible]

JAS. M. MOORE, D.

[illegible]

Louisville, 6 juin 1848. L. P. YANDELL, M. D.

Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employé pour moi et mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 20 mars 1849.

M. PYLES, M. D. Médecin résident, [illegible] à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimentée avec succès en [illegible]. Dans le même temps, nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, qui nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations qui viennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarent, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne.

J. WRIGHT & CO., 151, rue de Chartres

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle-Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—En Gros et en détail.

31 juil—1an

Tricophère ou Mixture

DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et tout le règne animal. Les témoignages suivans, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

NEW-YORK, 22 septembre 1850.

Professeur Barry.—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux, et les maladies de peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla alors d'employer votre Tricophère; en désespoir de cause, je tentai l'expérience et à ma grande joie, je me trouvais guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.

Je suis respectueusement,

G. V. M. RAPELYE, 140 Columbia street, Brooklyn

PROF. BARRY—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête était couverte de peaux mortes. Un de mes amis m'engagea alors à faire usage de votre Tricophère; je suivis son conseil, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,

J. S. TREADWELL, 603 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York où on leur montrera les lettres originales.

(De l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de cheveux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenu le Tricophère ou composé médical du professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre, il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable et les prix en sont des plus modérés.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille 19juin—3m

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

$ 300 DE RÉCOMPENSE.

ATTENDU que j'ai reçu des informations officielles, qu'un meurtre atroce avait été commis dans la nuit du lundi, 18 août 1851, par un certain Thomas Woodlidge, sur la personne de Jacob Seigle, et que le dit Woodlidge est maintenant un fugitif de la justice;

En conséquence j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation, n'adressant au bon peuple de cet Etat, pour prêter aide et assistance, pour arrêter et traduire devant la justice, l'auteur de ce crime; et offrant de plus, au nom et en vertu de l'autorité de l'Etat, une récompense de trois cents piastres pour l'arrestation et la conviction du susdit Woodlidge.

Le dit Woodlidge est âgé de 18 ou 19 ans, taille d'environ 5 pieds 8 ou 9 pouces, teint roux, yeux bleus clair, marchant droit, les pieds tournés en dedans, et pesant environ 140 livres.

Donné sous ma main, et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 23ème jour d'août A. D. 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante-seizième.

Par le Gouverneur: JOSEPH WALKER,

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 26 août

EAUX DE VIE des marques ci après—Martellon première et quatrième preuves, Barthélemy quatrième preuve, M. Daniel 1re preuve; J. J. Dupuy première preuve, T. B. Clerc, première preuve, fine champagne quatrième, Hy Sutton 1831 et 1800, première preuve, en magasin et à vendre par

B TALAMON, 182 et 185, rue Royale

24 juil

CHERRY PECTORAL

De AYER,

POUR LA GUERISON DES TOUX, RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHES, CROUPS, ASTHME et CONSOMPTION.

Parmi les nombreuses découvertes que la science a faites, dans le siècle où nous sommes, pour la prolongation de la vie humaine et le soulagement des maux qui l'availlent, il faut placer au premier rang le précieux pectoral de Ayer. Les merveilleux résultats obtenus par cette composition ont établi d'une manière incontestable ses vertus curatives. Nulle médecine ne peut être comparée à ce médicament pour la guérison des différentes maladies pulmonaires, maladies qui frappaient jadis si impitoyablement notre société. Aujourd'hui le remède à cette maladie a été trouvé et le danger des affections pulmonaires a disparu. La place nous manque pour la publication des nombreux témoignages de guérisons opérées par le Pectoral de Ayer, nous nous contentons de donner sur ce médicament l'opinion de quelques hommes, haut placés dans la science.

Opinion du président de Amherst Collège, le célèbre professeur Hitchcock.

M. James C. Ayer:—J'ai employé à mon usage particulier votre *Cherry Pectoral* pour une affection de bronchites, et je dois déclarer que c'est une admirable composition pour toutes les maladies du larynx et de bronchites. Si mon opinion sur l'efficacité de votre remède peut vous être de quelque utilité, vous pouvez en faire l'usage qu'il vous plaira. EDWARD HITCHCOCK, L. L. D.

Opinion du célèbre professeur SILLIMAN, *professeur de chimie, minéralogie*, etc, au Collège de Yale et membre de plusieurs sociétés médicales et littéraires d'Europe et d'Amérique.

Je déclare que le Cherry Pectoral est une admirable composition et un puissant remède pour la guérison des maladies pour lesquelles il est préparé.

Le Major PATTISON, président du Sénat de la Caroline du Sud, a été guéri par ce médicament d'une inflammation des poumons.

Opinion d'un médecin distingué du Maine.

Saco, Maine, 26 avril 1849.

Dr. J. C. AYER—J'ai adopté l'emploi de votre pectoral dans ma pratique et je le préfère à tout autre remède pour les maladies pulmonaires. Après un grand nombre d'essais je me suis convaincu qu'il guérissait toutes les affections des poumons. Je le recommande invariablement pour toutes les maladies de poitrine et le considère supérieur à tout autre remède.

Je suis, etc, J. S. CUSHMAN, M. D.

A vendre par James C. Ayer, Chimiste à Lowell, Mass., et à la Nouvelle-Orléans, chez

J. WRIGHT & Co.

No. 151, rue de Chartres, N. Orléans

10 juil—3m—2p—merc,sam

VICTOR HEBERT

PROVISOIREMENT

114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti,

Il reste à placer, pour l'année courante, quelques abonnemens aux publications suivantes:

L'Illustration, Journal Universel.
Modes Parisiennes.
Magasin Pittoresque.
L'Image (Revue Catholique)

JOURNAUX DE MEDECINE ET DE PHARMACIE.

Le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales.
Le Bulletin de Thérapeutique.
Le Journal de Connaissances Médicales.
La Gazette Médicale.

10 juil

Victor Hebert,

Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.

REDUCTION REELLE DE 20 p. 0/0

FORCÉ pour cause de réparations, de quitter momentanément son magasin, et voulant pour se réinstaller renouveler ses marchandises, Victor Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0/0

Librairie, papier peint, registres, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de Piété, cartes à jouer, &c. &c. 13 juin

DELCROIX,

MAGASIN DE PAPIER PEINT, Rue de Chartres, No 106, *Entre St-Louis et Conti,*

VIENT de recevoir par le navire Carrack, un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et des dessins les plus nouveaux, qu'il vendra aux prix les plus bas. Il invite MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser, de visiter son magasin. [illegible] DELCROIX, 106 rue de Chartres

20 juin

EN [illegible] de la goélette Fairy, de la Havane—21,000 Melons, Fleur de Maïs, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

25août

SUCRE HAVANE—Un grand assortiment blanc, jaune et lustrado, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

25août

TABAC EN FEUILLES de la Havane—130 balles 1, 2, 3 de Cuba, et 40 dito Vuelta de Abajo, 1re, 2de, 3e, 4e, 5e et 6e, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

25août

AMIDON de la Havane—En magasin à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

25 août

PICADURA—En magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

25août

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares des marques favorites, Imperiales, Regalia, Media Regalia, Figaro, Canones, Prensados, Cazadores, Panetelas, Galanes et Moyas, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

25août

EN débarquement du brick Mary Elizabeth, de la Havane:

11,000 paquets de cigarettes, des meilleures marques,

5 balles de tabac en feuilles de la Vuelta de Abajo, Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6,

10,000 cigares Reg has Nerera à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

25août

TH. MOREAU,

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire [illegible] du Havre, un assortiment [illegible]

150 douzaines chaussettes blanches et écrues de pure fil à la douzaine,

25 douzaines gilets et caleçons coton blanc et écru pour l'été;

Pantalons toile fine assortis de tailles,

Gants fil d'Écosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames.

Grand choix d'éventails riches et ordinaires,

Forte partie de rubans unis et façonnés, nœuds de cou;

Un assortiment de bonnets taffetas gomme pour bains;

Velours noirs et couleurs pour bracelets;

Assortiment de parfumerie, bijouterie, tabletterie et brosserie des premières fabriques de Paris.

NOTA—Th. Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de chapeaux, tulles, batistes, fleurs, &c. &c. Une spécialité de parfumerie fine.

Eau de Cologne double à $1 le gallon;

Gazogènes pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 25 juin

Chaudières à sucre du Tennessee

FREDERICK STACKER ci-devant STEWART & DICK.

LE soussigné, seul agent de ce vaste établissement, tient constamment en main un assortiment complet de chaudières, gueules de fourneaux et grilles, des modèles les plus approuvés.

La préférence marquée accordée à ces chaudières par les habitants sucriers de la Louisiane et du Texas depuis près de vingt cinq ans, et qu'ils continuent toujours, est la meilleure preuve de leur supériorité au-dessus de tout autre article du même genre offert dans ce marché, à vendre par

J. P. LAVILLEBEUVRE, seul agent, 157 rue Carondelet

Jn

Coffres Forts à l'épreuve du Feu.

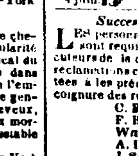

Le soussigné a en main un grand assortiment de coffres-forts améliorés et patentés de Rich & Co, petits, moyens, grands et extra-grands avec et sans serrures, de Yale, patentés à l'épreuve de la poudre. Jamais aucun objet de valeur n'a été perdu ou matériellement injurié dans ces coffres-forts pendant qu'ils étaient exposés au feu. Les personnes engagées dans les affaires paient annuellement de fortes sommes pour assurer leur marchandises, et négligent généralement de se munir d'un bon coffre-fort pour garantir leurs livres et papiers. Aucun de ceux qui ont appris par expérience l'importance de sauver leurs livres ne peuvent comprendre que l'on cherche à économiser en n'achetant pas cet article de tel nécessité.

Douze coffres forts éprouvés avec les certificats de leurs dignes propriétaires et autres témoignages des plus concluants peuvent être examinés, en s'adressant à ISAAC BRIDGE, 70 rue des Magasins

2juin

CHARLES BYRNE,

MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tole, et ferblanc, ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.

No. 46, rue Tchoupitoulas,

A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.

4 juin

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith. — Exécuteurs Testamentaires.

16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci devant Banque de l'Union.

C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH

F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN

Exécuteurs Testamentaires

5nov

100 Barriques vin Montferrand, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

18 juil

80 Barriques vin vieux St Julien Medoc, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

18 juil

100 Barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

18 juil

24 Fromages de Gruyère, 85 demi barriques vin blanc Haut Barsac, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

18 juil

200 Caisses vin rouge Château Margaux; 100 do do do Latour; 100 do do do Lafitte; 50 do do do Margaux en 1/2 bout. 50 do do do blanc Haut Sauterne 50 do do do en demi bouteilles.

Cognac des marques J Castillon, La Rochelle &c., en demi pipes, quarts de pipes et huitièmes vieux cognac pour provisions de familles par gallon bouchons fins et extra fins, anisette, kirsch absinthe suisse, huile de noix Plagniol et Possel, bouteilles vides et demi bouteilles, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

18 juil

FRUIT SEC—40 barils pommes et pêches sèches, à vendre par CONVERSE & Co

Courtes et robustes... [illegible]

[illegible] C'est [illegible] recommandé [illegible] des organes génitaux, [illegible] nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS. Une contrefaçon du célèbre élixir de [illegible] est depuis quelque temps en vente avec le nom de LEVI JUDSON sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius S. Comstock, que l'on croit être l'instigateur et le vendeur réel de la dite contrefaçon du JUNO CORDIAL.

Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de LEVI JUDSON sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co, No 9, John street, New York,

Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844

A vendre à la Nouvelle Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres; à la Mobile par le Dr J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL.

10 me—6m

Etamines!

Etamines pour grand deuil.

QUELQUES caisses de cet article viennent d'être reçues par les soussignés, il les vendront à bas prix. U. LAROUSSINI & Co, au coin des rues Royale et Hôpital, Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras, près le marché.

P S. A partir de ce jour, nous vendrons toutes nos marchandises à 25 0/0 de rabais. On s'en apercevra facilement en venant marchander, lesquelque ce soit de nos articles. 13j

1500 Demi boites sardines à l'huile; 300 quarts do do do; 500 boites do do do; 100 demi boites cèpes à l'huile; 100 caisses absinthe; 2 pipes jus de cerises; 30 barriques ocre jaune, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane

7 aout—1m

CHAMPAGNE—25 paniers marques Nectar 25 do do Fleur de Sillery; 25 do do Crème de Bouzy; En bouteilles et demi bouteilles, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane

7 aout—1m

Charrues, Chronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:

125 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,

103	"		No 1, $5 50
67	"	avec coutre	1 7 00
24	"	"	2 9 50
8	"	Flukes	No. 1 12 00
			No. 2 15 00
10	"	Hub soil	No 1 7 00
75	"	Ballenger en fer battu sans coutre,	No 1 5 50
150	"	avec coutre,	No 1 7 00
98	"	avec coutre,	No 2 9 50
52	"	avec coutre,	No 3 11 00
15	"	Flukes	No 1 12 00
11	"		No 2 15 00
10	"	Ballenger (Yankee extended Bar.)	No 1 3 25
98	"	Extended bar	No 2 4 7
81	"	Extended bar	No 2 4 75

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à double et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pantures à plaques et à goods, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boites; Huile à lampes et de lin, Esprit de Térébenthine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD. Encoignure Douane et Levée

7jan

Fer, Cuivre et Ferblanc.

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres carrées et rondes,

25 tonneaux fer Plough plates,
10 do do Plough moulds,
25 do fer de bouillotte 3/10 à 3/8 1re qualité

FER POUR DE CABLE.

100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouillotte finis,
10 do Plough plates repaced.

FER DE PUEDE.

75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond

FER D'ANGLETERRE.

300 tonneaux barres plates de 1 @ 4 1/2 pouces [illegible]
100 do rondes 3/8 @ 4 pouces.
100 do de carrées 3/8 @ 4 1/2 do.

FER EN FEUILLES.

350 colis de 9 @ 28
100 do 22 @ 26.

FER EN ROULEAUX.

1000 colis 1/4 @ 1 1/4; 3/16 et 3/4

FER POUR CERCLES.

1300 colis 5/8 @ 4 1/2 pouces.

FER ANGULAIRE.

5 tonneaux assortis 1 3/4, 1 3/4, 2 et 2 1/2 pouces.

CUIVRE.

30,000 livres brazier 10 @ 130 livres la feuille 30 sur 60.

FERBLANC.

200 caisses de Charcoal

A vendre à bas prix et à des conditions libérales par PRIESTLEY & BLIN, 89 et 91 rue du Camp

4mars

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas.

Barèges tissus unis et imprimés, d'une chine, grenadine jaspée à carreaux de soie, soieries noires de toutes les qualités, jaconat français haute nouveauté, de anglais, organdis, brillante, batiste d'Ecosse, toiles du Nord unis, à carreaux et à raies, desindes mille raies, do à carreaux, chambraie, mousseline suisse et anglaise bella qualité, mousseline brodée pour mantelets, do à raies mitaines pour robes, do à petits carreaux, à raies, do mouchoirs, nansou, coton batiste, percale, mull mull, [illegible] en pièce, rideaux brodés, mousseline à guipure brochée, damassée et à guipure, brodée, [illegible] à carreaux do. unis, blanc et écru, manches, cols mousseline brodée, mouchoirs brodés et festonnés, do unis pour hommes, femmes et enfants, voilettes noires et blanches, [illegible] de gaze, de toutes les couleurs, toiles de Paris, linge de table, damassé et autres bas de soie, de fil, coton d'Écosse, cas et chaussettes qualités assorties, bas, bas pour hommes et enfants.

Un assortiment complet de parfumerie, etc., etc.

RILLIEUX & REGGIO, 238, Bourbon.

10 mars

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—25 caisses en déchargement du steamship Cherokee, de la barque John Murray et des navires Vicksburg, Forest State et Southerner, à vendre par ISAAC HOBBS & Co, Successeurs de K G HOBBS, 14, rue de la Douane

11août

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—En débarquement du navire Shenandoah, et en magasin, un assortiment général de chaussures, bottes, souliers, brodequins, à vendre aux plus bas prix, par FROST & CO., 10, rue des Magasins

16 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—En débarquement, et en magasin, un grand assortiment de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, &c. [illegible] les habitants trouveront un plus bas prix des brodequins de Russet, ainsi que des chapeaux de paille et de laine.

FROST & Co, 10 rue des Magasins

14 juil

CHAPEAUX, Casquettes, &c—160 caisses de chapeaux, consistant en une grande variété, en soie, feutre, castor, moleskin, laine, de pailles, Livourne, &c., à vendre par FROST & Co, 10, rue des Magasins

14 juil

A VENDRE—Cinq malles véritables mouchoirs des Indes,

Quatre malles véritables mouchoirs de Madras. G M LUCAS, 30, Bienville

8août—1m

A VENDRE par le soussigné—30 douzaines seringues pour hommes.

10 douzaines seringues pour enfants;

6 do bassines.

G M LUCAS, 30, Bienville

8août—1m

HUILE D'OLIVE—700 paniers huile d'olive, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis

12 août

CIGARETTES—4 caisses marques Figaro, nouvellement reçues, à vendre par D BORNIO Jr, 34 Gravier

15 août

PICADURA—4 barils récemment reçus, à vendre par D BORNIO Jr, 34 rue Gravier

15 août

SAVON—400 caisses des marques de Boston et Cincinnati, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

12 août

VIN DE ROUSSILLON—50 barriques, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

12 août

SARDINES A L'HUILE—200 quarts de boites de la marque Guilloux, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

12 août

GRAISSE—200 barils et 200 barillets graisse, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

12 août

CHANDELLES de L'ETOILE—600 caisses, de 4, 5 et 6 à la liv, différentes marques, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

12 août

HUILE D'OLIVE—300 caisses sous les clés de la douane et ayant droit au drawback; 200 do, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

12 août

FRUITS A L'EAU DE VIE—80 caisses prunes et abricots, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis

12 août

BOUCHONS—400,000 pour bouteilles et dames-jeannes, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis

12 août

TABAC A CHIQUER—100 caques contenant des morceaux de 1, 3 et 8 livres, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St-Louis

12 août

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque Irroy, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis

20 août

ABSYNTHE SUISSE ET KIRSCH — 25 caisses absynthe suisse et 10 caisses kirsch de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO., 22, rue St-Louis.

20 août

SERRURES FRANÇAISES—En magasin et à vendre par les soussignés, 22 caisses serrures françaises numéros bien assortis. LEOPOLD JEANNET & Co, 22, rue St Louis

20 août

EAU DE VIE DE COGNAC—15 quarts eau de vie de la marque E R Martin & Co, années 1842, 1844 et 1846, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22 rue St-Louis

20 août

VINS ROUGES ET BLANCS EN CAISSES—60 caisses de vins des marques Chateau Lafitte, Haut Sauterne et chateau Equem, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 22 rue St Louis

20 août

BRIQUES A FEU de Pensacola et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 20,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS, 91, rue des Magasins

4 juillet

CIMENT—650 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasins, à vendre par THOS. BLOIS, 91, rue des Magasins

4 juillet

CHAUX—500 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins

4 juillet

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de pierre, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins

4 juillet

BRIQUES à fou anglaises—20,000 briques anglaises, à vendre par THS. BLOIS, 91, rue des Magasins

4 juillet

ABSINTHE suisse, véritable—100 caisses absinthe, des marques Yersin et Lecoultre, Ed Pernod, Berthoud fils, C F Berger, en magasin et à vendre par J H OURIEN, 26, Douane

11 août

LE CELEBRE BITTER OXYGENE

SANS ALCOOL,

Est un remède infaillible contre LA DYSPEPSIE DANS TOUTES SES FORMES,

TELLES que douleurs à l'estomac, aigreurs, constipations, acidité de l'estomac, maux de tête, perte d'appétit, hémorroïdes, transpirations de nuit, asthme ou phtisie, vents à l'estomac, maladies de nerfs, froids aux extrémités, faiblesses dans les membres, et toutes les débilités en général.

Ce bitters est le meilleur tonique connu pour prévenir ou guérir les fièvres en frisson.

Il n'y a point de médecine qui ait été plus approuvée que ce bitters. Des témoignages venant de personnes de la plus haute respectabilité ont été accordées pour prouver son efficacité, et des médecins en réputation en font usage. On peut se référer aux pamphlets qui ont été publiés et dans lesquels sont donnés les noms de membres du Congrès et d'autres personnes bien connues du public, qui attestent en faveur de ce remède.

Les personnes qui désireraient obtenir plus d'informations, peuvent s'adresser aux agents, et se convaincre par elles-mêmes, en prenant connaissance des lettres et certificats de personnes respectables.

Dr. GEORGE B. GREEN, propriétaire, Windsor Vt.

REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, No 96, Merchant's Row, Boston, Agent général.

Prix de la bouteille—$1; 6 bout. $5.

A vendre à la Nouvelle-Orléans chez

J. Wright et Co

151, RUE CHARTRES.

ATTENTION—Chaque bouteille du VERITABLE BITTER OXIGENE est couverte d'une enveloppe imprimée en anglais, français et espagnol, avec la signature du propriétaire Geo. B. Green, sur trois côtés et une étiquette gravée sur le haut de la bouteille, avec la signature de *Reed, Bates et Austin* seuls agents généraux. 4 aout—12

Institution de Mme DESRAYAUX,

Pensionnat et externat de demoiselles,

ANCIENNE MAISON DE MME LAIRIS,

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Année 1850—51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en *anglais et en français*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement *des classes françaises* et du *Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Lairis*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme E. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et lettres*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique*, avec tous les *appareils et instruments à cet usage*, ce cours sera dirigé par *M. C. M. Ndre*, de l'Université de la Louisiane.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières), est professé par *M. De Vries.*

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina [illegible].

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'instruction *religieuse*, et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à mûrir par le temps et à fonder uniquement au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 1er nov

INSTITUT St-LOUIS,

Dirigé par Mme DARON.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(ANNÉE 1850—51)

Nouvelle Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée de plus près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme Daron élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout est très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins et offrant une situation entièrement [illegible].

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme Daron veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles conservent plus de temps et plus d'accès à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Élèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme Daron font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, assurer la solidité et la rapidité des progrès de leurs Élèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme Lavillebeuvre a la direction de [illegible] excellentes maîtresses qui, déjà ont entièrement la confiance de l'Institut St Louis, et toutes [illegible] attachées [illegible] Louisiane, a la [illegible] de la musique, dans la pension de Mme Daron, une supériorité marquée. Par une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple à la précepte; et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Élèves. De plus, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Élèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme Daron dirige elle-même les exercices religieux des Élèves catholiques, et M. l'abbé Thoulouze les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis. 1eroct

ORLEANS HIGH SCHOOL,

RUE DE L'ESPLANADE

ERASTUS EVERETT, A. M.,

Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs collèges du Nord et d'Europe, et comprend les langues mortes, grec et latin, les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec les distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M. Lalidère, rue Royale;—et au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 59. 16jan

Institution de Mme A. CLARK.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES (Ancienne Maison de Mme D'Halla.)

Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halla, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré, Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais; l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Évêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 31août—

VENTES DE CE JOUR.

Vente de marchandises sèches.

PAR VINCENT & Co.

AUJOURD'HUI (samedi), 30 août, il sera vendu à dix heures, à leur magasin d'encan, rue Bienville, No 43, une grande variété de marchandises sèches, telles que cotonnades françaises, redingotes, gros de Rhin, noir, bas, mouchoirs madras ou B. denims, coton blanc et écru, flanelles, nelinet, châles cachemire, indiennes de Turquie, dentelles, chemisettes, mousselines, batistes, foulards de soie, bobinet de 14/4, guinghams, rubans, etc, etc.

30 aout—1

Installations d'un petit magasin de cigares, rue Conti.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 30 août 1851, à cinq heures de l'après-midi, il sera vendu, au No 75, rue Conti, près la rue Royale:

Une vitrière pour cigares, comptoir, &c., et installations du dit magasin. Aussi une certaine quantité de boites vides.

Conditions—Comptant. 30 aout

PAR R. B. SYKES.

Sans Réserve.

AUJOURD'HUI, 30 courant, à 10 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins—

15 caisses contenant 77 douzaines jarres pour confitures.

138 caisses verreries sans réserve.
10 barils vins de Malaga.
10 do Malaga sec.
27 barriques épaules de jambons.
200 paniers huile d'olive de 24 onces.
100 barils de biscuit.

Conditions—Comptant. 30aout

Chapeaux et Marchandises Sèches.

PAR J. L. TAYLOR & CO.

IL sera vendu samedi 30 courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan No 31, rue de Chartres, 50 caisses chapeaux en laine, soie et fourrure, toile à drap écru, chiropées, velours, mouchoirs de batiste, 50 douzaines de brosses à souliers No 1, 3 et 4 des meilleures qualités, une variété de montres marines de 8 jours, pendule de cheminée et autres.

Aussi—Eventails chinois, paillassons, &c. 29 at

Propriété améliorée à Alger, tout près du marché et en face de la Seconde Municipalité.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 30 aout, à midi, il sera vendu au White-Hall, rue St Louis,

DEUX LOTS DE TERRE situés à Alger, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Homer et Newton, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 100 pieds. Ensemble une maison en bois contenant quatre appartements à feu, etc, lieux d'aisance, puits double et un très beau chêne.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois. 20 aout

VENTES A L'ENCAN.

Livres de lois français et allemands.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu, le lundi, 1er septembre, à 5 heures P M à leur magasin d'encan, rue Bienville, No 43, une belle collection de livres de lois français et allemands, tels que:

Jurisprudence générale de Dalloy, 33 volumes,
Recueil des lois et arrêts de Sirey, 41 do.
Répertoire des lois et arrêts de Merlin, 36 do.
Travaux préparatoires de Poretz, 15 do.
Dictionnaire de Jurisprudence de Dalloy, 5 do.
Traité du Domaine;
Zachariae Franzosisches, Carl Betchi;
Demonte Gerurian Chatre do.

Conditions comptant sur les lieux. 30 aout

Eau de Vie!

PAR BERNARD TURPIN.

G. LEAUMONT, encanteur.

LE mardi 2 sept 1851, à 5 heures, il sera vendu sur la levée, vis à vis l'hôtel de la Monnaie—

12 quarts eau de vie vieux Armagnac.
20 octaves do do

En débarquement du navire Mary Parker, venant de Bordeaux.

Conditions à la vente. 29 aout

A. D. Grieff et Co.,

Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,

MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE ET AGENTS

Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,

Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10 rue Front Levée, Nouvelle-Orléans.

A. D. GRIEF, S. A. KIRKSLAND, W. M. GREENWOOD

18nov—a

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL— AOUT 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arrigues Bertrand,	Gamion,
Aliu, Jean,	Groz, François,
Arnaud, Jacques,	Huart, Aimable,
Baenier Henry,	Jaxet, Gaspard,
Barthez Perrotier,	Léger, Pierre,
Boyset, Antoine,	Lefebvre, Hyacinthe,
Ballon, J. P. B.,	Léguillon, Michel,
Bossaca,	Lebosque, Pierre,
Croix, Pierre Simon Maurice,	Le Thiel, François,
Chasson, Albert Pierre,	Mouttet, Mme Vve,
Corne, (Mme) née Zelie Fourade,	Mathiot, Charles,
Chaffanel,	Majoureau Geo. Alex,
Clation,	Pagnier, Constant Magloire,
Duclère, Généreux,	Renal, Jean Marie,
Dupleix, Ives Louis et Léon,	Pernal, peintre et vitrier,
Dupre Cotheret,	Sera,
Duruel, Edmond Etienne	Torchy, Hector,
Engelie Philippe,	Tignères, armurier,
Fleur, Xavier,	Vercelle, Emma Mlle,
Grisel, Jean Joseph Philippe	Weiss, Aloys,
	Zenmeister, Hubert,

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 108, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 15 aout

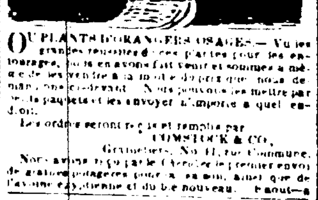

OUPLANTS D'ORANGERS OSAGES.—Vu les grandes demandes de ces plantes pour les entourages, nous en avons fait venir et sommes à même de les vendre à la moitié du prix que nous demandions précédemment. Nous pouvons les mettre par la paquets et les envoyer n'importe à quel endroit.

Les ordres seront reçus et remplis par COMSTOCK & CO, Grainetiers, No 11, rue Commune.

Nous avons reçu par le Cherokee le premier envoi de graines potagères pour la saison, ainsi que de l'avoine égyptienne et du blé nouveau. 9 aout—a

Graines fraîches de Jardinage.

Nouveau Magasin de Graines de Hamilton & Co.

No. 20, rue Canal, nouvelles bâtisses de la Levée.

NOUS venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne:

CHOUX—Gros créole, gros tardif, plat de Hollande, grand York, de Hollande tardif, Choufleurs, [illegible]

NAVETS—De boules de neige, plat de Hollande, [illegible]

TETE ROUGE, ruta baga, choux navet, betteraves, [illegible]

EPINARDS—Laitues, radis, ognons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, etc., &c.

Nous recevrons régulièrement dans toutes les saisons, des graines du Nord, de l'Angleterre et de France, choisies avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné aucune peine ni l'argent pour réunir dans le même entrepôt, un assortiment surpassant tout ce qui a été porté jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans, soit comme quantité, qualité et variété.

Nous attendons par le steamer du 22 un nouvel assortiment d'automne.

Les graines vendues par nous sont garanties, fraîches, pures et de première qualité. Conditions à bas prix pour du comptant. Les planteurs, marchands et jardiniers sont invités à visiter notre stock. HAMILTON & CO.

J. Menard,

181, VIEILLE LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 sacs pois à vaches,—un grand assortiment de graines pour la saison, telles que: choux gros cabus, bonneuil, gros york, drumhead, cœur de bœuf très gros, vaugirard, milan des vertus, gros milan, milan hâtif, hollande pied court, St Denis, choux navet ou raves, choux navet Rouleaux blanc et jaune, choux cavalier, mille têtes moëlleux, radis, chicorée, scarole, carottes, betteraves, navets, persil, céleri plein blanc, concombres long vert, épinard nain, giromonds, melons d'eau, cresson, moutarde.

Toutes ces graines sont bonnes et de premier choix à vendre à des prix très modérés. 12juin

Graines garanties de Maupay.

Récolte de 1851.

LE soussigné a reçu par le steamer Cherokee, un nouvel envoi de graines de la récolte de cette année. L'assortiment se compose comme suit:

Choux grosse tête,	Navet plat blanc
do d'York,	do blanc rond,
do Laüf,	do tête rouge,
do plat Hollandais,	do du vert,
do St Denis,	do ruta baga,
Ognons rouge,	Carotte orange,
do blanc,	do à corne, hâtif,
do jaune,	do court,
Grande betterave,	Céleri blanc,
Navet hâtif,	do rouge,
Navets-radis rouge,	Panais assortis,
do demi long,	Epinard do,
do écarlate long,	Pois do,
do espagnol noir,	Salsifi do.

Les habitans, jardiniers, distillans, etc, de la ville et de la campagne, etc, pourront se procurer des graines de toutes qualités à des prix modérés.

D MAUPAY, grainetier, 67 Gravier près la rue du Camp

14 aout

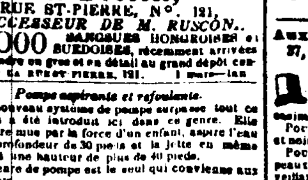

SANGSUES—SANGSUES.

L. Provost,

RUE ST-PIERRE, N°. 121,

SUCCESSEUR DE M. RUSCON.

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la RUE ST PIERRE, 121. 1 mars—1an

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.

A vendre par S. MASPEREAU & Co., No 25, rue Condé, Agents pour les manufacturiers

10sept

HUILE DE PALMACHRISTI—40 barils, Adams No 1, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas

28 août

CLOUS—1500 barillets, grandeurs assorties, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79 rue Tchoupitoulas

28 aout

MELASSE—15 barils mélasse et 25 barils sirop d'or, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79 rue Tchoupitoulas

28 aout

PAPIER—Bel rames doubl. crown et small straw, en débarquement de la barque Jenard, et un grand assortiment de papier à lettres, cap et à quittance, à vendre par E J HART & Co, 79 rue Tchoupitoulas

28 aout

CACAO—Par la goelette Thomas James, des îles Sandwich, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas

28 août

HUILE DE LIN—[illegible] huile de lin, [illegible] à vendre par E J HART & Co. [illegible]

BLANC DE BALEINE—[illegible] à vendre par CONVERSE & Co, [illegible]

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 85, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE, & TEXAS. 26avril—1an

I Σ Φ

GOUTTES Grecques de NOUSTER.

REMÈDE certain contre le Marasme, la fièvre en frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine. Sans être un panacée universel ces gouttes guérissent positivement les maladies ci-dessus énumérées, remettent l'estomac en bon ordre et chassent ces douleurs aiguës que l'on attribue souvent au rhumatisme. Elles servent aussi contre la gravelle et sont excellentes comme vermifuge.

Elles sont préparées par le Dr J H Fancher, No 168, rue Palmer, à New-York—En vente, à la Nouvelle-Orléans, No 107, rue du Canal, chez D D Beach, agents pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi, Arkansas, Texas, et Floride.

21 fev—1an

VENTES A L'ENCAN.

Succession de F. Coullon.

PAR VINCENT & Co.

W. G. VINCENT, Encanteur

IL sera vendu le lundi 1er septembre 1851, à la Bourse du White-Hall, rue St-Louis.

Deux lots de terre situés dans l'ilet compris entre les rues St-Ferdinand, Cotton Press, Urquhart et Morales, et désignés par les numéros Un et Deux, d'après un plan fait le 7 octobre 1836 par Schober, déposé dans le greffe de C. Cuvillier, notaire public. Les dits lots mesurant 28 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Ferdinand, sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues St Ferdinand et Urquhart, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Ces terrains sont vendus parce que le dernier acquéreur a refusé les titres.

30 juil—31 aout 15,26,sept2

Succession de Charles F. Morel.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI 13 septembre 1851, à midi, en vertu d'un ordre de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 8 août 1851, il sera vendu, au White Hall, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, la propriété ci-après désignée appartenant à la succession du dit C. F. Morel.

Un terrain au faubourg Guéno, désigné par le No 19, de l'ilet 19, sur un plan fait par Borgi, déposé en l'étude de Seghers, mesurant 31 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Dupré, entre Lapeyrouse et Orléans, sur 134 pieds 8 pouces 3/4 de profondeur, avec les bâtisses.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois pour billets endossés et hypothèque.

Actes de vente par devant A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.

13 août—15,30—6,13sept

Succession de François Désiré Texier.

PAR BONNEVAL & BENIT,

Bureau, No 34, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 30 de juillet 1851, il sera vendu le samedi 6 septembre 1851, à midi, au White H. ll, rue St Louis, en face de la Bourse de la Cité, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo, Grands Hommes, Poland et Lesepa, désigné par le numéro 3, d'après un plan tiré par Vergnes, architecte, en date du 29 mars 1837. Le dit lot de terre mesure au pied américain 27 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Poland, sur 104 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles—ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Un autre lot de terre situé dans le même ilet et contigu au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 2, sur le même plan, et mesurant mesure américaine 27 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Poland, sur une profondeur entre lignes parallèles de 104 pieds 10 pouces et 4 lignes—ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Ces deux lots de terre seront vendus en bloc.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété et 8 0/0 d'intérêt par an en cas de non paiement à maturité jusqu'à parfait paiement; et ce comme clause pénale.

L'acte de vente pardevant Amédée Ducatel notaire pub. aux frais de l'acquéreur. 4aout—12f

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, ou s'imprime un journal, tous les amendemens proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siège de juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siège du Juge président et du troisième Juge associé sera vacant à l'expiration de quatre années de manière qu'il y aura ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. A l'élection des Juge-associé des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant général de l'éducation publique, deux, ou plus de ces candidats obtiennent en un nombre égal une majorité relative des voix données pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données; lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui précède l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Baton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'indépendance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI.

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons entièrement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long; elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 29 mai—4 m

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie et dépot.

CAPITAL $300,000 tout payé
SURPLUS 280,000 fonds de réserve

TOTAL $580,000 valeur réelle

Directeurs des lieux:

H R W Hill, Isaac W Moore,
A O Nelson, R S Fretz,
A W Walker, Logan Hunton

Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.

W B PARTEE, Agent.

Aux magasins d'Albert et Tricou

37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis

REÇU et en débarquement, un nouvel assortiment de chapeaux, savoir:

POUR HOMMES—Chapeaux de soie, castor et casimir.

POUR DAMES—Capotes et amazones, castor gris et noir.

POUR ENFANS—Un joli choix de casquettes et chapeaux. Le tout confectionné à Paris, sous la surveillance d'un des associés, M. T. J. Albert.

Qu'on oublie pas que nous avons aussi une manufacture de chapeaux parfaitement montée encoignure Royale et St Louis, où chacun peut avoir un chapeau fait exprès à sa convenance, aussi bien que dans les meilleures manufactures de Paris et New-York.

Aux marchands de la ville et de la campagne. Nous venons de recevoir un large assortiment de chapeaux de Campêche.

do de Panama,
do d'Italie, Suisse et Montagne.

AUSSI—Feutre gris et noirs.

Moleskin, Tyroliens, [illegible], Union, etc.

ALBERT & TRICOU,

37 rue de Chartres et encoig. Royale et St-Louis

VINS rouges et blancs—[illegible] barriques vin rouge, [illegible] de Bordeaux;

[illegible] barils vin blanc Haut Sauterne;
[illegible] caisses vin [illegible] do.
[illegible] caisses vin blanc, [illegible]

A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St Louis

[illegible] 30 quarts Cognac [illegible] à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St Louis

A VENDRE à livrer par le navire Claiborne, de Marseille:

[illegible] caisses d'huile d'olive Verdaine;

[illegible] à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9—35, rue Jefferson

LIGNE DE STEAMERS, Entre la Nlle-ORLEANS ET NEW-YORK.

Les magnifiques steamers neufs à double machine, UNION, (1500 tonneaux), capitaine Budd, et le WINFIELD SCOTT, capitaine Kenney Couillard, partent de New York et de la Nouvelle-Orléans, à trois heures de l'après midi de New-York, et à neuf heures du matin de la Nouvelle-Orléans. Pour l'accommodation du public les propriétaires de ces steamers ont décidé que les départs auraient lieu comme suit pendant la balance de l'année. Partant de New-York le 11 et de la Nouvelle-Orléans le 12 de chaque mois.

Départ de New-York		De la Nouvelle Orléans	
Union,	aout 15	W Scott,	aout 15
Winfield Scott,	aout 30	Union,	aout 26
Union,	septembre 5	W Scott,	septembre 6
W Scott,	septembre 17	Union,	septembre 16
Union,	septembre 29	W Scott,	septembre 30
W Scott,	octobre 10	Union,	octobre 20
Union,	octobre 22	W Scott,	octobre 11
W Scott,	novembre 3	Union,	novembre 3
Union,	novembre 14	W Scott,	novembre 15
W Scott,	novembre 26	Union,	novembre 26
Union,	décembre 6	W Scott,	décembre 8
W Scott,	décembre 19	Union,	décembre 20
Union,	décembre 29	W Scott,	décembre 31

Partant de la Nouvelle-Orléans, à neuf heures du matin.

Le fret par ces steamers a été réduit à trente cents le pied.

Ces navires ont été construits à grands frais et avec le plus grand soin, et rien n'a été négligé pour leur assurer la force, la vitesse et le confort, et sont sous tous les rapports des steamers de 1re classe

Pour fret ou passage, s'adresser comme suit

Pour le steamer Union à SPOFFORD, TILESTON & Co, 48, South st.

Pour le steamer Winfield Scott, à DAVIS BROOKS & Co, 68, Broad St.

A la Nlle Orléans, à BABCOCK & PENNELL, 36, Commune

1 aout

TEAMERS DE LA MALLE DES E. U.

Pour New-York, directement par la Havane

(PRIX REDUITS)—Le superbe navire à vapeur fin marcheur, CHEROKEE, commandé par le capitaine Windle, partira de son wharf en face de la PLACE JACKSON, avec les malles du gouvernement, samedi 13 sept, à 8 heures A M précises.

Prix de Passage:

NEW-YORK.		HAVANE.	
1re Cabine close,	$50	1re Cabine close,	$40
Seconde Cabine,	40	Seconde Cabine,	30
Entrepont et nourri,	25	Entrepont et nourri,	15

Les passagers allant à la Havane doivent obtenir leurs passeports du consul espagnol. Chaque steamer a à son bord un chirurgien. Les espèces seulement sont prises comme fret pour la Havane. Aucun connaissement ne sera signé après le départ du steamer. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 25, rue des Magasins, à JAMES R. JENNINGS, Agent.

30 aout

Deux voyages par semaine.

Pour la Balise, Passe du Sud-Ouest, Portes et ports intermédiaires, le vapeur G. T. DOSWELL, Capitaine A. LAROUX partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Rappelet.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à MINISTER & ANDERSON, 21, Poydras, BRAND, ADAMS & Co., 53, Vieille Levée

4nov

POUR NEW-YORK.—Ligne des paquebots réguliers de Stanton.—Le navire fin voilier paquebot régulier OSWEGO, capt. Cornell, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et attaché à bord, partira pour le port ci-dessus dans le plus bref délai.

Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord au poteau No 4, 2de Municipalité, ou à J. W. STANTON & CO., Enc. Magasins et Lafayette

21 Août

POUR LE HAVRE.—Le paquebot régulier et fin voilier, BEATRICE, capt. Rodgers, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus, et partira dans le plus bref délai. Pour le fret s'adresser à H V BAXTER, 79 Commune

La Béatrice a de magnifiques emménagements. Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, au poteau No 1, 3e municipalité.

Pour Liverpool—Le navire fin voilier JAMES PENNELL, capitaine Fuller, est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret de 3000 barils de farine ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à H J BAXTER, 79 Commune ou à J R WHITNEY & Co, 61 Camp

POUR NEW-YORK.

Ligne Stanton.

PAQUEBOTS POUR LA NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK

LA ligne est composée des navires suivants: Navire St-Charles, capitaine C. H[illegible]

"	Hero,	" S. Gould,
"	Huron,	" G. O. Weeks
"	Clifton,	" J. Ingersoll
"	John G. Coster,	" J. G. Tucker,
"	Columbo,	" C. H. Gould,
"	Bay State,	" L. V. Simmons

Ces paquebots sont tous de première classe, tirent peu d'eau. Ils remorqueront en remontant et descendant le fleuve, et partiront aussitôt qu'ils l'auront annoncé. Les cabines de ces navires ont de beaux emménagements et ont des capitaines d'une grande expérience dans cette navigation. Rien ne sera négligé pour l'accommodation et le comfort des passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à J. W. STANTON & Co, Encoignure Lafayette et Magasins, ou à T. P. STANTON, 56, rue du Sud New York.

10 nov

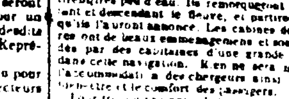

NOUVELLE ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.

Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangements durant l'Été pour les départs des chars.

Les chars partent:

Du Lac.	De la Nlle-Orléans
A 5 h A M	A 5 h et demie A M
A 6 h A M	A 6 h et demie A M
A 7 h —	A 8 h —
A 9 h —	A 10 h —
A 12 h M	A 12 h —
A 2 h P M	A 3 h P M
A 4 h —	A 5 h —
A 5 h —	A 6 h —
A 6 h —	A 7 h —
A 7 h —	A 8 h —
A 8 h —	A 9 h —

Un char à cheval partira de la ville tous les [illegible] heures—et du lac tous les soirs à 10 heures.

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche.

Prix pour aller et revenir, 25 cents.

Les omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt.

20 mars J W SMITH, Surintendant.

Rail Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Outre ture des Avenues, chemins de fer de Louisiane et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

[illegible] 15 cts.

[illegible] 10 cts

50 billets pour aller au delà de l'avenue de Carrollton, $6 00

50 billets jusqu'à l'avenue, 4 00

Abonnement personnel par mois, quelque soit la distance, 5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:

Chars par chevaux 6 1/2 A. M. 9 1/2 et 11 1/2 P. M. do à vapeur toutes les heures de 6 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.

Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M. do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance, enfans moitié prix 10cts

50 billets, $4 00

Billets personnels par mois, 5 0

Heures de départ.

De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.

De la rue du Canal do 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.

De Lafayette en hyver 7 1/2 A. M.

De la rue du Canal, 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succèderont toutes les 15 minutes jusqu'à 6 heures du soir, moment où les départs deviennent fixes à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/4, 9 1/2 et 10 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON, Ingénieur

4 fev

CALLIGRAPHIE ET TENUE DES LIVRES.

56, RUE DU CANAL, 56.

DES arrangements accommodants seront faits avec les familles pour des leçons, durant l'été, à l'Académie de DOLBEAR. Les leçons se donnent de 7 heures du matin à 9 heures du soir. Ceux qui désirent avoir une bonne place dans un bureau, l'automne prochain, feraient bien de commencer de suite à prendre des leçons.

Les classes de dames comme d'habitude.

On peut apprendre aux enfants à peu de frais et dans très peu de temps.

RUFUS DOLBEAR.

12 aout—1m 56, rue du Canal

COGNAC PELLEVOISIN—25 1/2, 15 1/4, 100 1/8, pipes 4me preuve pale et foncé, 10 1/4, 15 1/4, 50 1/8 pipes 4me preuve pale de 1835, 10 1/2, 20 1/4, 60 1/8 pipes 3me preuve pale de 1835, d'importation directe de La Rochelle et sous les clés de la Douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane

7 aout—1m

GENIEVRE de Hollande—[illegible] pipes genièvre de la marque de l'Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane

7 aout—1m

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSBY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, [illegible] entre Conti

EN débarquement du navire [illegible] Adalbert, venant de Bordeaux:

60 barriques vin rouge, St Julien Médoc,
40 do do [illegible] do
30 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par X LAMBERT 64, Magasin

7 jt

P LONGIS, 47, Vieille-Levée, offre à vendre—

50 quarts vin Roussillon F. Durand,
50 quarts de vin de Porto Miguel Raig,
25 quarts de vin de Porto F Grouzeet,
100 do do Madère do,
50 do de Porto, do;
50 barriques vin ordinaire Bordeaux,
100 caisses de vin fin de Médoc,
10 do vin ordinaire bon.
30 barils de vieux whiskey,
10 vases en bronze de Médicis 18 aou

VINS—[illegible] barriques vin Bergasse;
100 paniers huile vraie;
50 barriques vin rouge pour familles;
25 barils vin blanc bon cru,
8 1/4 Cognac vrai caimenil,
50 barils Porte wine;
50 caisses vin rouge vrai Château Lafitte 1843
100 do do ordinaire;
50 mille bouchons [illegible];
5 1/2 bon Madère;
3 estagnons [illegible]
12 do [illegible]

A vendre par [illegible] Vieille Levée

LE soussigné offre à vendre en magasin—[illegible]

[illegible] caisses huile Lucques en [illegible];
[illegible] do Bougies [illegible];
[illegible] do [illegible];
[illegible] do [illegible] de Marseille;
[illegible] do [illegible];
1000 dame-jeannes assorties;
45 caisses anis rosé d'Italie;
40 caisses vermicelle d'Italie frais,
12 pipes fin Catalan;
4 boucauts de Scelle Espagne;
121 quarts cognac marque C. E. Martin;
175 barriques différentes marques,
34 meules Gruyère;
10 caisses véritable Bordeaux;
50 caisses vin ordinaire;
30 livres miel à confire d'Italie;
150 [illegible] de Constantinople;

A vendre par DOMINIQUE LANATA, 9—35, rue Jefferson

28 août